

DOCUMENT D'INFORMATIONS SPÉCIFIQUES SUR UNE OPTION D'INVESTISSEMENT SOUS-JACENTE

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur une option d'investissement sous-jacente. Cette option est accessible uniquement dans les garanties qui la proposent. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cette option d'investissement sous-jacente et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés. Les coûts propres à la garantie ne sont pas intégrés dans ce document. Nous vous invitons à vous référer au Document d'Informations Clés des garanties concernées pour les connaître.

Option d'investissement sous-jacente

Support Sécurité libellé en euros Assurance Vie AGIR - Carac - Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance Carac - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. Rendez-vous sur www.carac.fr ou téléphonez au 0969 32 50 50 pour de plus amples informations.

Autorité compétente dont relève la Carac : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Date du document : 01/09/2020

Vous êtes sur le point d'investir sur une option d'investissement sous-jacente qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste cette option d'investissement sous-jacente ?

Type

Le support Sécurité libellé en euros Assurance Vie AGIR repose sur l'actif général de la Carac. L'actif général Carac est un actif regroupant notamment l'ensemble des sommes versées au titre du support libellé en euros des garanties d'assurance vie souscrites par les adhérents Carac et proposant ce même support. Cet actif est investi dans des produits financiers diversifiés et majoritairement dans des instruments de taux (ex. : obligations,...).

Son rendement dépend des résultats techniques et financiers de l'actif général Carac.

Les sommes présentes sur ce support bénéficient chaque année d'une distribution des excédents d'actifs. Dans ce cadre, chaque année, le Conseil d'administration de la Carac détermine le taux de bonification de l'épargne acquise.

La revalorisation des sommes investies sur ce support au sein des garanties d'assurance vie ou de capitalisation est appliquée au 31 décembre, prorata temporis, sous réserve de la présence d'un capital sur le support au jour d'attribution.

Objectifs

Le support Sécurité libellé en euros permet de sécuriser l'épargne investie. Il comporte une garantie en capital, hors frais applicables au contrat. L'horizon de placement de ce support peut s'inscrire dans un objectif à moyen/long terme.

Investisseurs de détail visés

Le support libellé en euros s'adresse à des investisseurs souhaitant prendre un minimum de risque quelle que soit leur situation professionnelle et financière. L'investissement sur ce support ne nécessite pas de connaissance et/ou d'expérience des marchés financiers.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez le support durant la période recommandée de 8 ans. Le risque peut être très différent si vous sortez avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100 % de votre capital déduction faite de tous frais afférents au produit. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires.

Si la Carac n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? » du document d'informations clés des garanties d'assurance vie proposant ce même support). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Le tableau ci-après montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la durée de détention recommandée en fonction de différents scénarios en supposant que vous investissiez 10 000 euros.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. **Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.**

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes et **ne tient pas compte des frais afférents au produit** ni du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du support lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre intermédiaire. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

INVESTISSEMENT 10 000 EUROS		1 AN	4 ANS	8 ANS
Scénarios en cas de vie				
Scénario de tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 166 euros	10 605 euros	11 071 euros
	Rendement annuel moyen	1,659%	1,479%	1,279%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 191 euros	10 626 euros	11 150 euros
	Rendement annuel moyen	1,907%	1,530%	1,371%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 191 euros	10 811 euros	11 761 euros
	Rendement annuel moyen	1,907%	1,969%	2,048%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 216 euros	11 374 euros	13 416 euros
	Rendement annuel moyen	2,156%	3,271%	3,741%
Scénario en cas de décès	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	En cas de décès de l'adhérent avant le terme de l'adhésion, le capital remboursable est versé aux bénéficiaires désignés. Sur le support Sécurité libellé en euros, le capital décès est égal au montant de l'épargne acquise à la date de valeur du décès, sous déduction des éventuels avances et intérêts dus.		

Que se passe-t-il si la Carac n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les mutuelles sont soumises à des règles prudentielles strictes et contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Si, en dépit de ce cadre réglementé, la Carac se trouvait en difficulté, l'ACPR pourrait en dernier ressort impliquer le FNG (Fonds National de Garantie des Mutuelles) pour protéger les personnes assurées dans de telles circonstances. L'indemnisation prévue par le FNG prend en compte l'ensemble des provisions représentatives des droits résultant des garanties d'assurance ou bons de capitalisation afférents à un même adhérent, ou un même bénéficiaire de prestations.

Ces provisions sont reconstituées dans la limite de deux plafonds :

à concurrence* d'un montant de provisions techniques de 70 000 euros pour toutes les prestations (sauf dans le cas mentionné ci-dessous) ;

à concurrence* d'un montant de provisions techniques de 90 000 euros pour les rentes résultant de garanties d'assurance en cas de décès.

* L'indemnisation du FNG vient en complément des sommes provenant de la réalisation des actifs par le liquidateur de la mutuelle défaillante.

Que va me coûter cet investissement ?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés à l'option d'investissement sous-jacente elle-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 euros. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend cette option ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT de 10 000 €			
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux	0.98%	0.98%	0.98%
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	98 euros	386 euros	758 euros

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0,07%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit varie selon les options d'investissement sous-jacentes et vous les trouverez sur les documents d'informations spécifiques des fonds choisis.
	Autres coûts récurrents	0,91%	Incidence des coûts que nous prélevons chaque année sur votre contrat pour gérer vos investissements.
Coûts accessoires	Commissions liées aux résultats	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats
	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 8 ans

Votre situation patrimoniale, votre attitude face au risque ainsi que vos attentes ou objectifs d'investissement peuvent conduire à conserver le produit pendant une durée plus longue.